

SUR LES PLANTES DES VIEUX CHATEAUX, par M. Ad. CHATIN.

M. Lepage, savant pharmacien de Gisors, à qui la botanique et la chimie sont l'une et l'autre familières, rappelle, dans un mémoire adressé à l'Académie impériale de médecine sous ce titre : *Des plantes du vieux château et des environs de Gisors*, que les espèces suivantes : *Dianthus Caryophyllus*, *Hyssopus officinalis*, *Silybum Marianum*, *Fœniculum officinale*, *Corydalis lutea*, *Ægopodium Podagraria*, *Ruta graveolens* et *Berberis vulgaris*, croissent sur les ruines ou dans le voisinage immédiat de la vieille forteresse, dont la fondation, due à Guillaume-le-Roux, remonte à 1097.

M. Lepage constate, en outre, que l'*Hyssopus* et le *Dianthus* se retrouvent à Château-sur-Epte et à Château-Gaillard, localités dont la dernière compte aussi le *Fœniculum* et le *Silybum*.

Désigné par l'Académie pour lui présenter un rapport sur le travail de M. Lepage, je fus naturellement conduit à rapprocher ses indications de faits connus de la plupart des botanistes, et en particulier de mes propres observations.

Dès lors, il me sembla qu'il pouvait y avoir quelque intérêt à fixer l'attention des botanistes sur une série d'anciennes naturalisations paraissant se rapporter aux idées qu'on se faisait des vertus médicales des espèces qui en ont été l'objet.

Deux groupes au moins peuvent être faits des plantes naturalisées sur les vieux édifices ou dans leur voisinage, dans ce qu'on pourrait appeler leur ressort. L'un de ces groupes, essentiellement représenté par le *Dianthus Caryophyllus* et le *Salvia Sclarea*, appartient à une époque plus ancienne; l'autre groupe, relativement moderne, a pour centre l'*Ægopodium Podagraria* et l'*Eruca sativa*. Le premier peut être dénommé GROUPE DE L'ÉPOQUE DU MOYEN ÂGE; le second, GROUPE DE L'ÉPOQUE DE LA RENAISSANCE. Dans chacun d'eux, les espèces répondent à des besoins du temps, qu'elles avaient, croyait-on peut-être avec raison pour plusieurs d'entre elles, la vertu de satisfaire.

Un premier aperçu, qu'il y aura peut-être à réduire, auquel on ajoutera certainement, de ces groupes, doit être présenté ici.

I. Groupe de l'époque du moyen âge.

Je commencerai par le *Dianthus Caryophyllus* et le *Salvia Sclarea*, comme essentiellement caractéristiques du groupe.

Dianthus Caryophyllus. — Cette plante, aujourd'hui comme autrefois réputée cardiaque, est commune sur beaucoup de vieux châteaux, parmi lesquels je citerai, après Gisors, Château-Gaillard et Château-sur-Epte, les

ruines de la Ferté-Milon, de la Roche-Guyon, de Provins, de la tour Guillaume à Saint-Valery-sur-Somme, de Nogent-le-Rotrou, de Bricquebec, de Coutances, de Caen, de Falaise, de Bonneville-sur-Touques, cette vieille résidence des ducs de Normandie, aujourd'hui souvent visitée par les baigneurs de Trouville, sur celles du château des Barrières à Périgueux, que recouvrent des Lierres séculaires dont les racines nourrissent une myriade d'*Orobanche Hederæ*, et dans les débris de ces épaisses murailles de la Ferté-Bernard que la célèbre duchesse de Villars aimait à parcourir au galop de son cheval, au château de Polignac près le Puy, etc.

L'Ouest, si riche en vieux châteaux, offre le *Dianthus Caryophyllus* à Chantocé, l'un des lieux de séjour du trop fameux maréchal de Retz (plus connu sous le nom de Barbe-Bleue), sur la grande tour octogone d'Oudon, sur les ruines de Dinan, de Lamballe, d'Apremont, de Tiffauges, de Niort, de Fécamp, les vieux châteaux de Clisson, de Guérande, de Nantes, de Château-briant, de Hédé, de Montsoreau, etc.

Quelques vieilles églises portent aussi des couronnes de *Dianthus Caryophyllus*; telles sont celles de Saint-Front à Périgueux, de Sainte-Eutrope à Saintes, du Boupère en Vendée, la cathédrale de Limoges, etc. En général, les églises à *Dianthus* sont placées dans le voisinage de vieilles forteresses.

Le *Salvia Sclarea*, que ses grandes vertus pour guérir les contusions, blessures, etc., avaient fait surnommer *Toute-bonne*, croît au pied des ruines de Chantocé et de Chantoceaux-sur-Loire, d'Issoudun, du Cogneau près Civaux, de Montmorillon, de Clairvault, du Mesnil-sur-Estrées, du Tolmont et de Saint-Georges-d'Oléron. Plus près de Paris, on le retrouve près des vieux châteaux de Chevreuse, de Châteaufort, de Dreux, de Nemours, de Malesherbes, de Provins, de Gouvieux près Chantilly, de Précly-sur-Oise, de Louviers, etc.

De même que le *Dianthus* est allé des vieux castels aux églises, le *Salvia* a étendu, sur quelques points, sa naturalisation des forteresses aux abbayes. C'est ainsi que la présence de cette dernière espèce dans l'abbaye de la Chaume à Machecoul, s'explique par le voisinage du château de Machecoul, une des résidences de Barbe-Bleue.

Fœniculum officinale. — Il couvre les talus exposés au sud des vieilles fortifications de la Madeleine de Chevreuse, d'Issoudun, de Chantocé, de la Roche-Guyon, de Château Gaillard, de Moret, de Mantes, de Vernon, de Poitiers, de Thorigny, de Sillé-le-Guillaume, de Lusignan, de Clisson, etc.

Silybum Marianum. — Commun sous les vieux murs de Gisors, il croît encore près des ruines de Châteaufort, de Chevreuse, de Malesherbes, de Chaumont, des Andelys, de Beauvais, de Dreux, de Liancourt, de Louviers; je l'ai vu représenté encore par quelques pieds à Chantocé et à Issoudun, à Moncontour, à la Tricherie-en-Vieux et à Chalusset. Comme le *Salvia Sclarea*, le *Silybum Marianum* tend à disparaître du voisinage des anciennes

forteresses par l'envahissement des cultures. Ainsi s'explique sa destruction à Montfort-l'Amaury, et sa disparition presque entière de Chevreuse, de Châteaufort, de Chantocé.

Après les quatre espèces précédentes, qu'on peut regarder comme les plus caractéristiques de l'époque féodale, on peut ranger celles qui suivent :

Leonurus Cardiaca. — La Cardiaque se voit surtout au voisinage de Château-Gaillard, d'Étampes, d'Étréchy, de Montlhéry, de Marly, de Moret, de Nemours, de Nogent-le-Rotrou, d'Orléans, de Pierrefonds, de Chantocé, de Machecoul, etc. C'est, du reste, l'une des plantes dont l'aire s'éloigne le plus des points qui paraissent avoir été le siège d'anciennes naturalisations.

Le *Satureia montana* vit encore sur les collines de la Justice près Malesherbes et sous la grande tour de la Batia de Martigny.

Enfin le *Thymus citriodorus*, le *Mentha viridis* et le *Melissa officinalis* se sont perpétués dans les décombres des châteaux d'Ivry, de Navarre, de Lusignan et de Vaux-sur-Eure.

On peut faire cette remarque générale que toutes ces espèces, naturalisées dans les ruines du moyen âge, sont en général excitantes, réputées cordiales, détersives et vulnéraires. Sans doute qu'elles furent cultivées pour leurs propriétés médicales à l'intérieur ou dans le voisinage immédiat des forteresses de cette époque guerrière.

III. Groupe de l'époque de la renaissance.

Ægogodium Podagraria. — La Podagraire ou Herbe-aux-goutteux, autrefois regardée comme le spécifique du *mal des riches*, est une plante rustique et traçante dont la naturalisation se maintient, se développe même chaque jour, dans les parcs des châteaux et des abbayes datant de l'époque de la renaissance, ou qui, d'une origine plus ancienne, étaient encore habités aux XVI^e et XVII^e siècles. C'est ainsi qu'on la trouve couvrant certains points du sol aux Vaux-de-Cernay, à Port-Royal, à Vincennes (quartier des Minimes), à Fontevrault, à Marly, à Chambord, à Chenonceaux, Trianon, Buc, Dampierre, Dreux, Pontchartrain, Compiègne, Malesherbes, Évreux, Chantilly, Brunoy, Rambouillet, Écouen, Montmorency, Ermenonville, Morfontaine, Thury-en-Valois, Liancourt, Vitry, Fougères, Châteaubriant, etc.

Eruca sativa. — La Roquette, autrefois très renommée et aujourd'hui encore cultivée dans quelques pays comme aphrodisiaque, croît abondamment auprès des châteaux de Caen, de la Roche-Guyon (où les botanistes parisiens vont la cueillir depuis qu'elle y a été signalée par M. Bouteille), de Dreux, (au centre de l'intéressante flore dont on doit la connaissance exacte à notre excellent collègue, M. l'abbé Dænen), de Vétheuil, entre la Roche-Guyon et Mantes (où la plante a été découverte par M. de Schœnefeld). Sans doute que la présence de l'*Eruca sativa* sera constatée dans le voisinage d'un grand

nombre d'autres vieux châteaux, si désormais les auteurs des Flores attachent quelque intérêt à préciser les localités où il croît. On peut l'induire avec certitude, et des constatations que je viens de rappeler d'après la *Flore de Normandie*, la *Flore des environs de Paris*, et de l'indication suivante, que j'emprunte à la *Flore du centre de la France*, et qu'on retrouve sans variations importantes dans la plupart des autres Flores : *Décombres et lieux voisins des habitations, naturalisée çà et là* (Boreau).

L'*Eruca* paraît appartenir à l'époque du moyen âge aussi bien qu'à celle de la renaissance ; ce qui se comprend bien en se reportant à certain point de la liste assez longue, comme on sait, des droits féodaux.

Petasites officinalis. — Le Pétasite, connu aussi sous le nom d'Herbe-aux-teigneux, passait pour sudorifique, vermifuge et anticatarrhal (les racines) ; ses feuilles étaient employées contre les gonflements goutteux. Cette plante, qui aime le bord des eaux, est le plus souvent naturalisée dans les marécages ou au voisinage de moulins placés dans la dépendance d'anciens châteaux ou de vieilles abbayes. C'est dans ces conditions qu'on le trouve à Orry-la-Ville, à la ferme de Montbine près Gisors, aux moulins d'Hérivaux et de Chaumontel près Luzarches, à Morfontaine, à Trianon, à Liancourt-sous-Clermont, à Taille-Fontaine près Pierrefonds, à Provins, ainsi qu'à Châtillon-sur-Loing, au moulin de Bauchet, à Châtillon-sur-Loire, et aux environs de Fougères, de Moncontour, du château de Sion (Loire-Inférieure) où, suivant l'opinion très fondée du savant M. Lloyd (*Fl. de l'Ouest*, p. 226), il était probablement cultivé autrefois comme médicinal.

Iris fœtidissima. — L'Iris fétide, dit aussi et plus justement Iris-gigot, est naturalisé dans les parcs et les bois situés aux environs d'anciens châteaux. Ses racines et aussi « ses graines orangées, symétriquement pressées » (Alph. Karr, *Les Fleurs*, p. 252), encore quelquefois employées par les paysans comme diurétiques et purgatives, étaient en outre usitées contre les scrofules, la gale, les dartres, etc. Seulement dans le rayon de la Flore des environs de Paris, l'*Iris fœtidissima* croît dans les bois et parcs de Marines, des Camaldules, de Vincennes, de Saint-Maur, de Meudon, de Saint-Cloud, de Neuilly, de Montmorency, de Saint-Germain, de Magny, de Rougeaux, de Champagne, de Malesherbes, de Commelle et d'Orry près Chantilly, de Chaumont, de Compiègne, de la Roche-Guyon, de Dreux, de Rentilly et de Croissy-en-Brie. En Dauphiné, il croît près des vieux manoirs d'Hauterive et de Saint-Rambert ; en Bourgogne, aux environs de Montbard, etc.

Corydalis lutea. — La Fumeterre jaune, qu'on trouve sur les murs et décombres à Bonneville-en-Faucigny, à Château-Bayard, et, près de Paris, à Vincennes, Meudon, Neuilly, Sceaux, les Metz près Jouy, Versailles, Saint-Germain, Fontainebleau, Beauvais, Liancourt et Thury-en-Valois, avait autrefois, comme plante dépurative, le renom passé de nos jours au *Fumaria officinalis*.

Ruta graveolens. — La Rue, usitée comme un puissant emménagogue et tenue par quelques-uns pour un bon remède de la syphilis, de la rage, etc., s'est perpétuée à Château-Gaillard, à Poitiers (vers la tranchée), et aux ruines de Wildenstein dans la vallée de Saint-Amarin. Aujourd'hui fréquemment cultivée dans les jardins des habitations rurales (avec le *Juniperus Sabina*), cette plante forme le passage des naturalisations de l'époque de la renaissance à celles dues aux cultures actuelles.

Sedum dasyphyllum. — A voir les stations de cette espèce dans nos environs, sur les murs et au milieu des décombres du Raincy, de Rambouillet, d'Évreux, des Andelys, du château de Navarre, on est porté à croire qu'elles remontent aussi à d'anciennes cultures.

Sans doute la liste des plantes médicinales dont la naturalisation remonte aux époques anciennes sera un jour plus complète; d'autres achèveront ce que je ne fais qu'ébaucher. Il me paraît en particulier que, près des espèces qui précèdent, viendront peut-être se grouper :

Le *Scutellaria Columnæ*, naturalisé à Vincennes (au coteau de Beauté), dans les bois de Versailles (de Buc à Jouy), de Meudon, dans le Bois-Yon, la forêt de Dreux, et qui a pu, comme les *Sc. lateriflora* et *galericulata*, être employé contre la rage ;

L'*Erucastrum obtusangulum*, qu'on trouve à Vincennes (au coteau de Beauté, non loin des Minimes) et au voisinage de la célèbre abbaye de Chelles ;

L'*Atropa Belladonna*, qui croît dans les forêts de Marly (ruines de Retz près l'abbaye de Joyenval et vers Saint-Nom), de Saint-Germain (porte d'Hennemont), de Fontainebleau, de Compiègne, de Chantilly, dans le bois du Parc près Beauvais, à Beausséré près Gisors, à Cocherelle près Dreux, etc. ;

Peut-être aussi l'*Artemisia Absinthium*.

Le *Datura Stramonium* et l'*Hyoscyamus niger*, très répandus autour des habitations et principalement des fermes, paraissent établir le passage entre les naturalisations de l'époque de la renaissance et celles de l'époque actuelle. Il y aurait donc en quelque sorte une troisième époque à distinguer dans la naturalisation des plantes médicinales. Cette troisième époque offre ce caractère que, parmi les espèces naturalisées (et pour ne rien dire des plantes alimentaires dont la naturalisation pourrait d'ailleurs être groupée en époques distinctes, dont plusieurs remontent au delà de celles des plantes médicinales, ce qui s'explique parce que l'homme a dû vivre et se nourrir avant d'être malade), plusieurs sont des remèdes de la médecine vétérinaire. Parmi ces espèces de la période moderne, on peut citer, à la suite de la Jusquiame :

L'*Urtica pilulifera*, naturalisé aux Mureaux près Meulan, à Savigny-sur-Orge, dans les décombres de Paris, etc. ;

L'*Asperugo procumbens*, que j'ai vu suivre l'homme et les troupeaux jusqu'à la bergerie de Bovinant (entre la Grande-Chartreuse et le Grand-Som), autour de laquelle il forme un épais tapis ;

Le *Senebiera pinnatifida*;

Le *Rubia tinctorum*;

Le *Sempervivum tectorum*;

L'*Iris pumila*;

Les *Silene catholica* et *noctiflora* (?).

En résumé, on peut, pour un certain nombre d'espèces médicinales, reconnaître, sans sortir de l'histoire de notre pays, trois époques dans leur naturalisation, chacune des séries de naturalisation répondant à des besoins du temps. Au moyen âge, époque essentiellement guerrière, ce sont les espèces excitantes, cordiales, détersives et vulnérables qu'on cultive dans les forteresses dont elles couvrent aujourd'hui quelques décombres. A la renaissance, on délaisse la rapière pour les jouissances matérielles; de nouvelles maladies apparaissent: ce sont les plantes dépuratives, aphrodisiaques et anti-goutteuses qui se répandent dans les parcs. Enfin viennent les espèces qui s'échappent des cultures modernes; celles-ci n'ont pas seulement l'homme pour objet, mais aussi les animaux qui le nourrissent et sont sa richesse.

Peut-être, en remontant plus haut que je ne l'ai fait, pourrait-on, avec notre collègue, M. Fr. Lenormant, caractériser l'époque romaine par la naturalisation du Buis (*Buxus sempervirens*), plante encore employée comme sudorifique, etc. (1). Cependant la présence de cette plante dans la forêt de Marly (cantonnement de Retz), aux Vaux-de-Cernay, à Neauphle-le-Château, à Arthieul près Magny, à la Roche-Guyon, à Chantilly, à Nemours, à Provins, à Jaux près Compiègne, savoir dans le voisinage de châteaux et d'abbayes du moyen âge, me porte à penser que c'est principalement à l'époque féodale que doivent être rattachées ses naturalisations. Peut-être encore aurait-on à distinguer une époque hébraïque par la naturalisation de l'*Hyssopus* sur les temples. Mais il en est de celui-ci comme du *Buxus*: quand même on arriverait à prouver que les premières cultures dont il a été l'objet datent d'une autre époque que celle du moyen âge, c'est à cette dernière que se rattachent toutes ou à peu près toutes les anciennes naturalisations qu'il nous est donné d'observer aujourd'hui.

M. de Schœnefeld dit qu'il a trouvé, croissant entre les pierres, sur les ruines du château de Rochefort près Dourdan (Seine-et-Oise), l'*Hyssopus officinalis*, le *Thymus vulgaris*, et un petit Figuier presque à l'état sauvage. — M. de Schœnefeld rappelle aussi que, dans les temps anciens et modernes, un certain nombre de végétaux ont été naturalisés à grande distance, volontairement ou involontai-

(1) Le *Buxus sempervirens* n'est pas aussi exclusivement calcophile qu'on l'admet ordinairement. Il est assez abondant sur les meulières et les grès des Vaux-de-Cernay près Paris, ainsi que sur le granite de Mauves-sur-Loire.

rement, par les migrations, les colonies et les invasions de divers peuples, dont on peut quelquefois reconnaître ainsi les étapes avec une précision remarquable (1).

M. H. de la Perraudière cite, parmi les plantes qu'on rencontre habituellement en Anjou, au voisinage des vieux châteaux, les *Ruta graveolens*, *Buxus sempervirens*, *Salvia officinalis*, *S. Horminum*, *Melissa officinalis*, *Leonurus Cardiaca*, etc.

M. T. Puel dit qu'il serait très important, pour les études de géographie botanique, de connaître la limite qui sépare l'aire où une plante est spontanée de l'aire où elle ne se trouve qu'accidentellement naturalisée. Il rappelle que le *Salvia officinalis* et le *Buxus sempervirens* sont spontanés dans le midi de la France, et l'*Hyssopus officinalis* dans le département de l'Aveyron.

SÉANCE DU 28 JUIN 1861.

PRÉSIDENCE DE M. AD. BRONGNIART.

M. Eug. Fournier, vice-secrétaire, donne lecture du procès-verbal de la séance du 14 juin, dont la rédaction est adoptée.

Par suite de la présentation faite dans la dernière séance, M. le Président proclame l'admission de :

M. MILLARDET (Alexis), étudiant en médecine, rue des Écoles, 72, à Paris, présenté par MM. Montagne et Roze.

(1) D'après M. Schleiden, les Bohémiens errants (*Zingari*) auraient introduit d'Asie en Europe le *Datura Stramonium*, qu'ils cultivaient autour de leurs tentes pour leurs maléfices. Après les guerres contre la France, dit encore cet auteur, on a trouvé, en beaucoup d'endroits où les Cosaques avaient établi leurs camps, par exemple aux environs de Schwetzingen (Grand-duché de Bade), une Chénopodée originaire des bords du Dniéper, le *Corispermum Marschallii* Stev. Enfin le *Bunias orientalis* se serait propagé de la même manière, en suivant, en 1814, l'armée russe à travers l'Allemagne et jusqu'aux portes de Paris; on rencontrait en effet naguère encore quelques pieds de cette plante dans le bois de Boulogne, où elle a sans doute été détruite par les embellissements récents qui ont transformé en un magnifique parc les restes de l'antique forêt de Rouvray. — Quelques espèces ont aussi accompagné d'une manière surprenante les Européens dans le Nouveau-Monde. Ainsi les sauvages de l'Amérique septentrionale appellent notre *Plantago major* « la trace du blanc », et le *Vicia Cracca* de nos haies indique encore aujourd'hui, dans le Grœnland, la place de l'ancien établissement des colons norvégiens, qui remonte au x^e ou au xi^e siècle de notre ère (voy. Schleiden, *Die Pflanze und ihr Leben*).
(Note de M. de Schoenefeld.)